



Qualified Health Plan (Régime de soins qualifié) **en un coup d'œil**

QUI EST ADMISSIBLE ?

TOUTE PERSONNE :

- résidente de l'État de New York ;
- légalement présente aux États-Unis ;
- non admissible aux programmes Medicaid, Essential (Essentiel) ou Child Health Plus.

NOUS CONTACTER :

- nystateofhealth.ny.gov
- 1 855 355 5777 ou téléscripneur
1 800 662 1220

Le NY State of Health est en conformité avec les lois étatiques et les droits civils fédéraux en vigueur, et ne pratique aucune discrimination pour des raisons de race, de couleur, d'origine nationale, de croyance/religion, d'âge, de sexe, de situation matrimoniale/familiale, de casier judiciaire, de condamnation(s) au pénal, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de facteurs génétiques prédisposants, de statut militaire, de statut de victime de violence domestique et/ou de représailles.

QUELLES SONT LES PRESTATIONS PRISES EN CHARGE ?

- Soins préventifs gratuits
- Soins aux patients hospitalisés
- Services ambulatoires aux patients
- Soins de maternité et de périnatalité
- Services d'urgence
- Analyses et imagerie
- Médicaments sous ordonnance
- Services de réadaptation et d'adaptation
- Services psychologiques et thérapeutiques pour la toxicomanie
- Services de gestion du bien-être et des maladies chroniques
- Soins dentaires et ophtalmologiques pour les enfants

Les soins dentaires pour adultes et autres prestations peuvent être pris en charge par certains régimes.

COMBIEN COÛTE UN QUALIFIED HEALTH PLAN (QHP) ?

COTISATIONS MENSUELLES : la cotisation mensuelle dépend du régime choisi. De nombreuses personnes sont non admissibles aux crédits d'impôt permettant de réduire leurs cotisations mensuelles. Les personnes dont le revenu annuel ne dépasse pas 49 960 \$ et les familles de quatre personnes dont le revenu ne dépasse pas 103 000 \$ peuvent être admissibles aux crédits d'impôt.

PARTICIPATION AUX COÛTS : la participation aux coûts correspond au montant que vous payez lorsque vous recevez des soins de santé. En fonction de leurs revenus, certaines personnes sont admissibles à une aide complémentaire pour payer ces coûts. Voici quelques exemples des niveaux de participation aux coûts pour un régime QHP standard de quatre niveaux. Il existe d'autres régimes qui proposent un degré de participation aux coûts différent et la prise en charge de services supplémentaires.

PARTICIPATION AUX COÛTS DES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ	PLATINE	OR	ARGENT	BRONZE
Franchise annuelle	0 \$	600 \$	1 300 \$	4 425 \$
Soins préventifs	Gratuits	Gratuits	Gratuits	Gratuits
Consultation du médecin traitant	15 \$	25 \$	30 \$	Trois premières visites gratuites, puis participation aux coûts de 50 %
Consultation d'un spécialiste	35 \$	40 \$	50 \$	Participation aux coûts de 50 %
Séjour hospitalier par admission	500 \$	1 000 \$	1 500 \$	Participation aux coûts de 50 %
Consultation externe de santé comportementale	15 \$	25 \$	30 \$	Participation aux coûts de 50 %
Consultation interne de santé comportementale par admission	500 \$	1 000 \$	1 500 \$	Participation aux coûts de 50 %
Service des urgences	100 \$	150 \$	250 \$	Participation aux coûts de 50 %
Soins d'urgence	55 \$	60 \$	70 \$	Participation aux coûts de 50 %
Physiothérapie, orthophonie, ergothérapie	25 \$	30 \$	30 \$	Participation aux coûts de 50 %

PARTICIPATION AUX COÛTS DES MÉDICAMENTS SOUS ORDONNANCE	PLATINE	OR	ARGENT	BRONZE
Génériques	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$
Marque préférentielle	30 \$	35 \$	35 \$	35 \$
Marque non préférentielle	60 \$	70 \$	70 \$	70 \$